



www.amateurstheatrebourg.com

**23^{ème} Edition des Rencontres des Amateurs de Théâtre de Bourg-en-Bresse
du vendredi 3 au dimanche 5 novembre 2023**

DOSSIER D'INSCRIPTION

PRESENTATION :

Le Collectif des Amateurs de Théâtre (CAT) de Bourg en Bresse et la petite couronne de l'Agglomération organise la 23^{ème} édition des Rencontres des Amateurs de Théâtre.

Ce Collectif est composé de sept troupes d'amateurs de théâtre (Le Fruit du Chêne, Le Grenier de l'Histoire, Le Monde à l'envers, Les Désordinares, Pièce à conviction, les Zan'TT et l'Association Culturelle et Sportive de Saint Denis-lès-Bourg), de la section théâtre de la jeunesse Laïque de Bourg et d'un atelier adulte.

Infos sur le Collectif www.amateurstheatrebourg.com

Les Rencontres ont pour but

- de favoriser les échanges artistiques et amicaux entre troupes,
- de permettre aux spectateurs de découvrir la richesse de la création théâtrale proposée par les troupes locales et départementales, et aussi par des compagnies venant d'autres régions ou pays invitées pour leur qualité artistique,
- de soutenir et dynamiser la pratique théâtrale, en partenariat avec les structures professionnelles, dans un esprit d'échanges et de convivialité.

Les Compagnies peuvent présenter : une petite forme théâtralisée (durée maxi 30 mn), ou un spectacle plus long (durée maxi 1h30).

Les candidatures sont recevables jusqu'à fin mai 2023

Les candidatures des troupes ayant présenté leur spectacle sur Bourg ou communes de la couronne, dans les 6 mois précédant les Rencontres, ne pourront pas être retenues.

CONDITIONS D'INSCRIPTION :

1. Etre une compagnie de théâtre amateur constituée en association. La compagnie peut faire appel à des techniciens, metteurs en scène professionnels mais tous les comédiens sur scène doivent être amateurs.
2. Avoir l'autorisation de jouer la pièce (si droits d'auteur). Bien vérifier que l'autorisation est à jour pour la date des Rencontres.

LE PAIEMENT DES DROITS D'AUTEUR (SACD OU AUTRE) ET DE SACEM EST PRIS EN CHARGE PAR LE COLLECTIF DES RENCONTRES MAIS C'EST A LA TROUPE DE FAIRE LES DECLARATIONS (le Collectif vous donnera toutes les informations pour les déclarations EN SEPTEMBRE 2023).

Le Collectif souhaite que dans la mesure du possible les troupes invitées essaient de voir le spectacle d'autres troupes. Nous organisons des Rencontres pas un festival.

CONDITIONS D'ACCUEIL DES TROUPES :

1. Défraiement déplacement :

Chaque troupe invitée, dont le siège est situé à plus de 60 km de Bourg-en-Bresse aller-retour, pourra bénéficier d'une indemnité de déplacement (0.38 €/km), ref ViaMichelin pour 2 véhicules maximum (*sauf cas particulier à étudier*), 1 véhicule pour 4 personnes. Remboursement maximum 500€.

2. Restauration :

Les comédiens et les personnes de l'équipe (1 technicien et 1 metteur en scène) bénéficieront d'une consommation au bar et des repas le jour de la représentation. Pour les autres repas le prix est fixé à 8€ par personne.

3. Hébergement :

L'hébergement éventuel se fait chez l'habitant.

4. Spectacles des Rencontres :

Les comédiens et les personnes de l'équipe (1 technicien, 1 metteur en scène) auront un pass 2 spectacles. Les autres spectacles seront au tarif réduit.

5. Lieux de représentation :

La majorité des spectacles ont lieu au Théâtre Jean Vilar (jauge 140) de la ville de Bourg en Bresse entièrement équipé. Mise à disposition d'un technicien pour le montage (*voir descriptif en dernière page du dossier*) Autre lieu possible : le Théâtre de poche Rémi Sallet (jauge 49) pour spectacle jeune public, certaines petites formes théâtralisées ou spectacle intimiste.

Aucun spectacle ne sera sélectionné sans être vu :

- en représentation, sur invitation d'au moins 1 personne, (au nom du Collectif de Bourg-CAT)) ou à défaut en répétition,
- ou en nous envoyant le spectacle en format numérique ou un lien vidéo.

Les compagnies dont la candidature sera retenue seront informées rapidement.

Nous leur enverrons courant septembre un document à remplir concernant les modalités pratiques (jour et heure d'arrivée, jour de départ, nombre de repas prévus, hébergement éventuel et détails pour faire la déclaration des droits d'auteurs...)

Le dossier d'inscription doit comporter obligatoirement :

- La fiche d'inscription correctement remplie (ci-dessous)
- La copie de l'autorisation SACD ou autre
- Le plan de feu et la fiche technique du spectacle
- Toute information que vous jugez pertinente pour la promotion de votre spectacle
- 4 photos couleur différentes **de bonne résolution** envoyées par mail (format jpeg) qui pourront être reproduites dans les documents promotionnels des Rencontres.

Puis, uniquement en cas de confirmation de sélection définitive : quelques flyers et affiches.

LE DOSSIER EST A RENVOYER PAR MAIL (avant fin mai 2023) à cat.bourg01@gmail.com

Chaque dossier ne sera étudié que s'il est complet.

Contact du Collectif pour toute question, les inscriptions, envois d'affiches et de flyers :

Geneviève POIZEAU, 134 impasse des Platanes, 01250 MONTAGNAT
06 99 72 84 23

cat.bourg01@gmail.com



1. RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

NOM DE LA TROUPE :
Adresse du siège de l'association :
Nom et prénom du responsable de la troupe :
Adresse :
Tél portable :
E-mail :
Nom et prénom de la personne à joindre pour les Rencontres (si différent du responsable)
Adresse :
Tél portable :
E-mail :
Site internet et/ou blog de la troupe :
Facebook de la troupe :
Responsabilité civile : compagnie et n° de police :
La troupe fait partie d'une fédération ? si oui laquelle ? N° de troupe si FNCTA/ FFTA
Comment avez-vous connu les Rencontres ?

2. RENSEIGNEMENTS SUR LE SPECTACLE PROPOSÉ

Titre :
Durée :
Auteur (s) :
Metteur(e) en scène :
Genre :
Public concerné : (<i>jeune public, tout public, à partir de...ans, adultes</i>) :
Résumé du spectacle (quelques lignes) :
Combien de fois, le spectacle a-t-il été joué ?
Combien de fois aura-t-il été joué fin octobre 2023 ?
Le spectacle est-il soumis aux droits d'auteur ?
Si SACD, n° du dossier :
Si pas SACD indiquez quelle structure prend en charge les droits d'auteurs :
Le spectacle comprend-il des musiques soumises à la SACEM ?
Si oui, quelles musiques et minutage de ces musiques :
Lien vidéo du spectacle :
Dates et lieux de représentation du spectacle d'ici fin juin

Salle Jean Vilar Théâtre de Bourg en Bresse

- FICHE TECHNIQUE -

1 - LA SALLE

?? Jauge : 140 places

?? Régie en fond de salle, ouverte

?? Electricité 32 A

2 - LA SCENE

?? **Dimensions du plateau**

Ouverture au cadre de scène 8.00 m

Ouverture mur à mur 10.00 m

Profondeur 7.00 m

Hauteur plafond 3.60 m

Hauteur sous perches 3.30 m

?? **Dégagements**

jardin: 1.50 m

Cour : 0.50 m

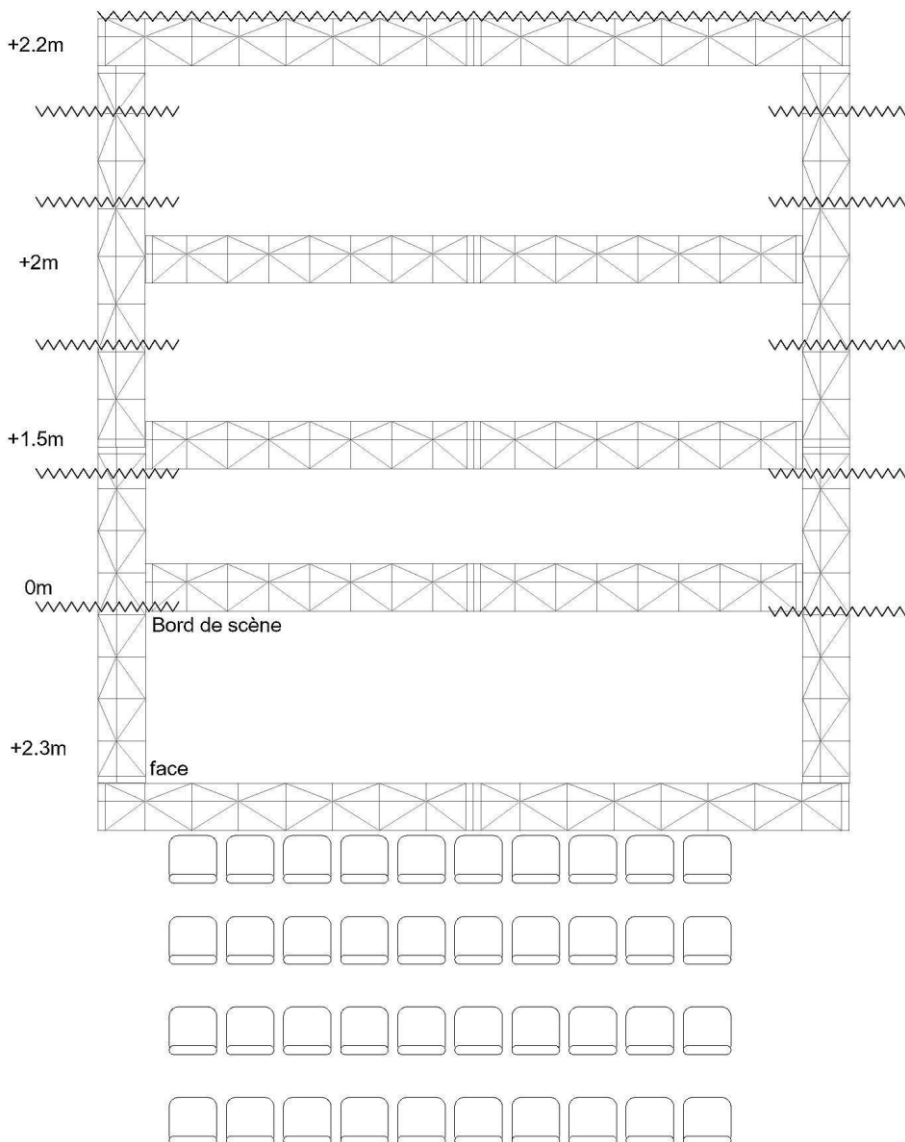
?? **Grill Pont** structure de 300

?? **Rideaux** voir plan ou à l'allemande

?? **Le plateau**

plancher en bois

tapis de danse noir



J.Vilar, Bourg en Bresse		
7,9m x 5,7m		Echelle : 100°
MF - salle jean vilar bourg,VSD		A4 - 1 page
Date plan: 15.11.07		